Beaumont Saint-Cyr

Beaumont Saint-Cyr en 2023

décembre 2023

SITE MONDIAL Ramsar pour les zones humides

Zones humides du Pinail

© Y. Sellier

Vos services en mairie

Mairie de Beaumont Saint-Cyr

25, place du 11-Novembre / Beaumont
86490 Beaumont Saint-Cyr
Tél : 05 49 85 50 55 / Fax : 05 49 85 12 69
E-mail : mairie@beaumontsaintcyr.fr

Accueil public

	Matin	Après-midi
Lundi	9 h à 12 h 15	14 h 30 à 17 h 30
Mardi	Fermée	14 h 30 à 17 h 30
Mercredi	9 h à 12 h 15	Fermée
Jeudi	Fermée	14 h 30 à 19 h
Vendredi	9 h à 12 h 15	14 h 30 à 17 h 30

Sous réserve de modifications en cas d'absence ou de congés

Mairie déléguée de proximité et bureau de poste

1, rue de la Mairie / Saint-Cyr
86130 Beaumont Saint-Cyr
Tél : 05 49 52 40 37 / Fax : 05 49 62 58 31
E-mail : mairie@beaumontsaintcyr.fr

Accueil public

	Matin	Après-midi
Lundi	Fermée	14 h 30 à 17 h 30
Mardi	9 h à 12 h 15	14 h 30 à 17 h 30
Mercredi	Fermée	14 h 30 à 19 h
Jeudi	Fermée	Fermée
Vendredi	9 h à 12 h 15	Fermée
Samedi	9 h à 12 h 15	Fermée

Sous réserve de modifications en cas d'absence ou de congés

https://m.facebook.com/Beaumont-Saint-Cyr-107230717589574/

La bibliothèque vous accueille…

Perchée sur les hauts de Beaumont, la bibliothèque Anne-Marie Duport vous accueille 3 jours par semaine :

Mercredi de 15h00 à 19h00
Jeudi de 16h30 à 19h00
Vendredi de 16h30 à 18h30

Venez découvrir les collections régulièrement renouvelées de romans, bandes dessinées et documentaires pour petits et grands.

La bibliothèque fonctionne en réseau avec quatre bibliothèques du secteur nord de Grand-Poitiers, ce qui permet une offre élargie de livres et documents.

Le service de bibliothèque qu'offrait la poste de Saint-Cyr ne sera pas reconduit. N'hésitez pas à venir à la bibliothèque de Beaumont pour découvrir son fonctionnement et son fonds.
Un dépôt de livres réservés pourra éventuellement être mis en place entre la bibliothèque et la mairie de Saint-Cyr.

Un portage de livres peut être mis en place sur demande pour les personnes ayant des difficultés à se déplacer.

Hélène, bibliothécaire

Une bibliothèque, c'est un des plus beaux paysages du monde
(Jacques STERNBERG)

bibliotheque@beaumontsaintcyr.fr
05 49 21 77 91

Sommaire

décembre 2023

Ça s'est passé aux conseils
p. 4 - 5 - 6

Etat civil
p. 7

Territoire en mouvement à Beaumont Saint-Cyr
p. 7 - 20

Un peu de notre histoire
Le parlanjhe
p. 21
RAMSAR Le Pinail, un site d'exception
p. 22

Jeux
p. 23

Directeur :
Nicolas REVEILLAULT
Directeur de la rédaction et coordination :
Christophe BIASON,

Bulletin municipal réalisé par la commission communication, section bulletin municipal.
BERGEON Françoise, BIGNET Grégory, SIBILEAU Ghislaine, JOYEUX Hervé, BLANCHARD Bernard, SZUNIEWIEZ Jacky, MORIN Hélène, GALARD Pascal, PASTOUR Patrick, BRINGER Ghislaine, CINTRACT Stéphane, LEBLANC Simone, VIZQUEL Charles, SIBILEAU Jacques.

Crédits photos :
commission communication

Conception graphique et infographie :
ATELIER NINA GARDE, Beaumont.
Impression : Imprimerie MEGATOP 86

Edito

Le mot du maire de Beaumont Saint-Cyr

NICOLAS **REVEILLAULT**

Préparer l'avenir de notre commune

La hausse du coût de la vie et des énergies nous a conduits à réduire nos budgets et à recourir à une hausse de la fiscalité locale. Grâce à ces efforts, la maison de soins est en construction et va permettre d'accueillir de nouveaux acteurs de la santé sur notre commune. Grâce à notre faible endettement, nous poursuivons les travaux de rénovation de nos bâtiments publics.

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) sous la conduite de Grand Poitiers entre dans sa phase opérationnelle. Comme j'ai déjà pu le dire, le droit à la construction n'est pas un droit acquis, mais un droit temporaire lié au PLU. J'invite donc toutes celles et ceux qui disposent de terrains constructibles à engager des opérations immobilières car demain, il sera trop tard. Le modèle d'urbanisme que nous avons hérité de nos parents et grands-parents n'existe plus. Nous allons devoir construire plus, sur de plus petites parcelles. Et bien sûr, comme l'a voulu la loi NOTRe mise en application le 1er janvier 2017, le droit à construire ne dépend plus des élus municipaux, mais des élus communautaires.

Malgré toutes ces difficultés en cours et à venir, gardons confiance dans nos capacités locales. Habitants et élus locaux, nous sommes animés par notre qualité de vie et la préservation de notre environnement. Faisons chacun un effort pour améliorer notre cadre de vie et faciliter les échanges. Le temps que nous consacrons aux autres n'a pas de prix et nous pouvons le partager.

Je remercie tous les agents, élus et bénévoles qui font vivre Beaumont Saint-Cyr.

Le mot du maire délégué de Saint-Cyr

PATRICK **PASTOUR**

Madame, Monsieur, chers concitoyens,

Nous avons franchi le cap de mi-mandat au printemps et nous avons dû faire face ensemble à bien des difficultés.

Nous avons traversé l'épidémie de COVID qui a bousculé nos habitudes et nous a privés d'êtres chers puis nous avons fait face à la guerre en UKRAINE en apportant aide et soutien à sa population à la mesure de nos moyens et en accueillant des réfugiés.

Depuis ces deux événements nous voyons monter l'intolérance et la violence dans la population, plus au plan national que communal, mais nous ne nous sentons plus vraiment à l'abri sur nos territoires.

Les derniers événements au Moyen-Orient rajoutent à l'angoisse qui nous étreint.

Malgré cela, l'équipe municipale, élus et personnels, est toujours aussi motivée.

Des réunions spécifiques ont été mises en place à l'initiative de notre Maire Nicolas Réveillault afin de comprendre le phénomène des cyanobactéries pour trouver le moyen de les éradiquer et redonner l'essor économique que le lac nous apporte. D'autres réunions, et c'est une première dans le département, mettent autour de la table l'Etat, la Région, la Réserve Naturelle Régionale, la SAGA, la LPO, la Fédération de chasse et les deux ACCA pour que soit trouvée une solution pérenne aux déprédations dues au gros gibier par le biais d'actions concertées 3 à 4 fois par an.

Vous assistez au changement de votre cadre de vie par la création de voies nouvelles, par la construction de la maison de soins, par le transfert du bureau de poste à la Mairie de SAINT-CYR avec une amplitude d'ouverture accrue, par l'attractivité de notre commune qui ne se dément pas.

Madame, Monsieur, chers concitoyens je reste à votre écoute, sachez que j'ai toujours plaisir à vous recevoir sur rendez-vous à mes permanences en mairie de Saint-Cyr les lundis matin et jeudis après-midi.

Bien à vous.

Ça s'est passé aux conseils

(Extraits)

Vous pouvez consulter les comptes rendus des conseils municipaux in extenso sur le site internet ou sur les tableaux d'affichage situés devant les mairies. Vous pouvez aussi les consulter en mairie.

Conseil municipal du 6 mars 2023

Nouvelle application tarifaire pour les goûters et le périscolaire du mercredi midi.

Par le choix de maintenir 85 € par enfant pour le budget des écoles, de maintenir les tarifs actuels de cantine (même si les tarifs du fournisseur ont augmenté de 5%), et vu la situation financière compliquée, il était nécessaire de trouver de nouvelles recettes, ainsi la commission « enfance jeunesse » à travaillé sur différentes solutions.

Suite au travail de monsieur Gervais DESFEUX, conseiller municipal, et sur proposition de la commission « enfance jeunesse », le conseil municipal décide, après en avoir délibéré :

- De rendre payants les goûters pris sur le temps périscolaire hors mercredi après-midi. L'application des tarifs se fera en fonction de la grille des coefficients CAF cantine/périscolaire. Prix d'achat du goûter : 0.59 €

GOUTER	Coef CAF	0-400	401-700	701-1000	1001-1300	1301-1600	1601 et +
	Tarif	0,16 €	0,49 €	0,51 €	0,54 €	0,57 €	0,59 €

Les parents ne pourront pas fournir leur propre goûter pour garder une certaine équité entre les enfants.

La commune offrait jusqu'ici plus de 8 500 goûters. Avec cette tarification, elle compensera une partie du prix du goûter mais ne rentrera pas dans ses frais.

- De maintenir 15 minutes de gratuité sur le périscolaire du mercredi de 12h00 à 12h15
- De 12h15 à 13h30, les tarifs actuels du périscolaire seront appliqués.

Des élus se questionnent sur le ¼ h du midi, sachant que le soir il n'est pas gratuit : ce battement est accordé pour permettre aux parents d'arriver plus tranquillement. Pour rappel, le périscolaire du mercredi après-midi est maintenu sur les deux écoles.

En comparaison avec les autres jours de la semaine (lundi/mardi/jeudi/vendredi), le temps de 12h à 13h30 sera gratuit pour les enfants mangeant à la cantine.

Ces nouvelles tarifications seront applicables à compter de la rentrée de septembre prochain (2023/2024).

Création d'un terrain de foot à 5.

Le Club de foot l'Entente Sportive Beaumont Saint-Cyr a présenté à la commune le projet de créer un terrain de foot à 5 financé à 80 % par l'Agence Nationale du Sport et par le Fonds d'Aide au football Amateur FAFA. Le projet se monte à 77 090 €. Le reste à charge pour la commune serait de 16 161 €. Il serait positionné à l'emplacement de l'actuel terrain de tennis. Ce nouveau complexe pourra accueillir les entrainements des jeunes, des adultes et encourager le sport féminin. En parallèle, le périscolaire, les écoles, la maison des jeunes et d'autres associations pourront également en profiter.

Les demandes de subventions devant être déposées rapidement, il est demandé au conseil d'inscrire le projet au BP 2023 sur l'opération 40.

Le Maire rajoute que ce projet pourrait être couvert à l'avenir. Au niveau du fonctionnement, les services techniques reprenant en interne les tontes des terrains, la commune fera l'économie de près de 20 000 €. Cette ressource pourrait servir à cet investissement qui serait amorti en une fois.

Il est demandé le coût d'un terrain de tennis : il faudrait compter plus de 40 000 €. Supprimer les équipements existants coûterait plus de 16 000 €.

Proposition de BEFA pour la maison de soins.

Dans l'attente d'une prise en main de la maison de soins prévue pour septembre 2024, il est proposé de faire signer un BEFA (Bail en l'Etat de Futur Achèvement) aux différents praticiens qui s'installeront dans ce nouveau complexe.

L'exemplaire soumis au vote a été contrôlé et reprendra des éléments spécifiques pour chaque futur locataire dont le montant du loyer qui sera appliqué selon les tarifs votés au conseil municipal du 5 décembre 2022. Une provision pour charge à hauteur de 60 € HT/mois sera demandée. Il n'y aura pas d'indexation sur les loyers les deux premières années. Sur proposition de Stéphanie TOUZALIN, adjointe à l'urbanisme, et après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- valide la proposition de BEFA
- autorise Monsieur le Maire ou son adjoint délégué, à signer les BEFA, personnalisés avec chaque futur locataire.

Conseil municipal du 3 avril 2023

Convention avec la fondation du patrimoine.

Suite à la réunion thématique qu'il y a eu à l'exécutif du 13 mars, il est proposé de signer une convention avec la fondation du patrimoine.

La fondation du patrimoine est une association reconnue d'utilité publique qui date de 1996. Elle est présente sur l'ensemble de la France. Elle a pour but d'identifier, de préserver et de mettre en valeur le patrimoine bâti (maison, grange, corps de ferme, puits, croix…) et le patrimoine naturel (espaces naturels remarquables, paysages menacés…).

En adhérant à la fondation, la commune s'engage à verser une enveloppe pour le financement des labels. Cette somme destinée essentiellement aux habitants de la commune permettra la restauration de son patrimoine. La fondation quant à elle s'occupe du suivi administratif des dossiers pour permettre aux habitants d'avoir le label « Fondation du patrimoine ».

Une fois le label obtenu, les bénéficiaires peuvent prétendre à une subvention de la fondation à hauteur de 2 % des travaux à laquelle se rajoute celle de la commune à hauteur également de 2 %. Un avantage fiscal de 50 % des travaux est applicable sur les revenus imposables.

Pascal GALARD demande à ce que la tacite reconduction ne soit pas active.

Il est précisé que les fonds apportés sont fléchés pour les habitants de la commune.

Une communication adaptée devra être réalisée avec notamment un courrier spécifique aux propriétaires ayant des biens remarquables listés au PLU.

Le patrimoine éligible doit être visible de la rue mais peut concerner tout type de bien (pilasse, mur, pigeonnier, encadrement de fenêtre…).

Sur proposition de Christine RAT, conseillère déléguée à l'habitat et aux logements, et après en avoir délibéré,

le conseil municipal :
- accepte d'adhérer à l'association « Fondation du patrimoine » pour une année,
- autorise le versement de 3 000 € la 1ère année à la fondation pour contribuer à la conservation du patrimoine de la commune,
- autorise le Maire ou son adjoint(e) délégué(e) à signer tous documents nécessaires à l'application de cette décision.

1. Vote des taux de fiscalités directes 2023.
Il est proposé d'augmenter le taux de la taxe foncière pour 2022 de 1 point soit de 2.72 %.
La réglementation fiscale veut que la taxe foncière sur le non bâti et la taxe d'habitation sur les résidences secondaires augmentent proportionnellement.
Ainsi, comme présenté à la commission générale des finances du 27 mars 2023, les taux proposés sont :

	Anciens taux	Nouveaux taux
Taxe foncier bâti	36.71 %	37.71 %
Taxe foncier non bâti	28.44 %	29.21 %
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	13.28 %	13.64 %

Le Maire rappelle que cela fait au moins 19 ans qu'il n'y a eu d'augmentation de fiscalité sur Beaumont. Par souci d'économie, la commune a, chaque année, réussi à avoir un taux d'endettement faible et réalisé ainsi beaucoup d'opérations sans recourir à l'emprunt. A ce jour, il est important de s'assurer un auto financement pour renouveler son patrimoine et avoir des projets structurants sans prendre systématiquement sur les économies existantes. Il est donc proposé pour préserver l'avenir d'augmenter la fiscalité de 2.72 %. Les communes avoisinantes ont tendance à s'engager dans le même sens, la commission finances a, quant à elle, décidé de n'augmenter que de 1 point, pour n'atteindre que le besoin nécessaire pas plus.
Avec l'augmentation de l'énergie, la hausse des bases par l'Etat n'était pas suffisante pour cette année. Pas de prévision pour 2024.

Conseil municipal du 15 mai 2023

Marché estival : règlement.
Cette année sera reconduit le marché estival au Lac de Saint-Cyr. Il est proposé de remettre aux exposants un règlement au moment de leur inscription.
Ce règlement prévoit notamment le dépôt d'un chèque de caution de 50.00 € afin de s'assurer de la réelle présence des inscrits en respectant la règle suivante :
« Toute absence doit être signalée au minimum 24 heures avant la date concernée du marché. En cas de manquement à cette règle, le chèque de caution sera encaissé et les exposants devront en rédiger un autre pour le ou les marchés suivants ».
Sur proposition de monsieur Christophe BIASON, adjoint à la vie locale, et après en avoir délibéré, le conseil municipal valide le règlement proposé avec l'application d'un chèque de caution de 50 €.
Le marché est programmé sur 6 dates du 21/07 au 25/08.

Convention de partenariat entre la SAGA et la maison des jeunes.
Après en avoir délibéré, le conseil municipal :
• ***décide*** de renouveler pour la saison estivale 2023, le partenariat entre la SAGA (gestionnaire du lac de Saint-Cyr) et la maison des jeunes. Les jeunes iront tous les lundis matin faire quelques travaux de nettoyage au parc et en contrepartie, ils bénéficieront d'un accès gratuit au parc et un accès aux locations nautiques sur des créneaux précis du 1er juillet au 31 août 2023.
• ***autorise*** Monsieur le Maire ou en cas d'empêchement l'adjointe déléguée à signer tout document permettant l'application de cette décision.

Subventions aux associations.
Sur proposition de la commission Vie Locale en date du 4 avril 2023 et après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de verser les subventions aux associations selon le tableau suivant :

Associations de la commune	Proposé
ACCA (Chasse) Beaumont (71 adhérents)	595,00
ACCA (Chasse) St Cyr (30 adhérents)	255,00
Anc. Combattants (Comité des)	935,00
Au fil des temps	340,00
Club 4x4 Action Poitou-Charentes	153,00
Comité des fêtes Beaumont	1 000,00
Comité des fêtes St Cyr	2 000,00
FOOT (Entente Sportive Beaumont-St Cyr)	5 950,00
Foyer EPS	2 210,00
Judo Club Vallée du Clain	425,00
Les Bipèdes	680,00
Lotus Yoga	340,00
Pétanque Beaumontoise	1 400,00
Saint Cyr Form	340,00
Taekwondo (asso Val Vert sur Beaumont)	425,00
Total COMMUNE	**17 048,00**
RASED	350,00
Médiateur	170,00
VIE LIBRE	50,00
Total HORS commune	**570,00**
Total global	**17 618,00**

Le maire remercie les associations qui ont joué le jeu cette année en limitant voire en supprimant leur demande de subvention.
En fonction des demandes, la commission a appliqué la baisse de 15 % (sauf pour la pétanque : l'engagement de verser 1 400 € sur 10 ans s'éteint l'année prochaine), au même titre que la baisse appliquée au budget alloué aux subventions aux associations.

Contournement de la pharmacie.
Après étude faite par le service ingénierie de Grand Poitiers, il a été présenté le projet de réalisation de voie qui contournera la pharmacie et ouvrira un accès supplémentaire à la maison de soins.
Sur présentation de Monsieur le maire et après en avoir délibéré, le conseil municipal valide les projets de travaux de contournement de la pharmacie et autorise l'ouverture des crédits nécessaires.
Le financement sera vu ultérieurement, compte-tenu qu'il se fera sur les exercices 2023 et 2024.
Le positionnement de l'arrêt de bus aller/retour devra être retravaillé en fonction des préconisations du service mobilité de Grand Poitiers.
La voie sera en sens unique et restera en état provisoire le temps des travaux.

Conseil municipal du 5 juin 2023

Convention estivale avec GRAND POITIERS pour le déploiement des vélos à assistance électrique PONY.
La direction « mobilité » de GRAND POITIERS a proposé d'installer des vélos électriques sur notre territoire pour la période estivale soit du 15 juin au 30 septembre 2023. Pour permettre l'installation de ces équipements, il convient de signer une convention avec GRAND POITIERS pour autoriser l'occupation temporaire du domaine public.
Les points de stationnement prévus et validés par la commission environnement du 25 mai sont :
- Gare
- Place du 11-Novembre
- Lac
- La Poste City stade

Ça s'est passé aux conseils

(Extraits)

Vous pouvez consulter les comptes rendus des conseils municipaux in extenso sur le site internet ou sur les tableaux d'affichage situés devant les mairies. Vous pouvez aussi les consulter en mairie.

Ces points serviront de test, en fonction une pérennisation sur l'année pourra être envisagée.
Sur proposition de Jacky SZUNIEWIEZ, adjoint à l'environnement, et après en avoir délibéré, le conseil municipal autorise Monsieur le maire ou son adjoint délégué à signer une convention avec Grand Poitiers pour permettre l'occupation temporaire du domaine public à titre gratuit dans le cadre du déploiement des vélos à assistance électrique PONY.

Conseil municipal du 3 juillet 2023

Taux unique pour l'enlèvement des ordures ménagères :
Grand Poitiers a adopté l'harmonisation de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères, appliquant ainsi un taux unique de 7,9 % pour toutes les communes de Grand Poitiers. Elle sera appliquée à partir d'octobre 2023 à tous les habitants assujettis à la taxe foncière.
Concrètement, le taux unique permet de réduire les inégalités entre les habitants de Grand Poitiers et participe ainsi à l'égalité sociale : les habitants d'une grande maison paient davantage que ceux d'un petit appartement. Financièrement, cette harmonisation permet la baisse de cette taxe dans notre commune, vous permettant d'économiser à minima 59 € par an.
De plus, Grand Poitiers accompagne cette mesure par une redéfinition de la collecte des déchets :
- uniformisation des consignes de tri
- distribution à domicile d'un bioseau et d'un composteur, ce dernier étant monté par le livreur sur demande.
- révision progressive des jours de collectes prenant en compte les particularités de chaque commune à compter de 2024.

Demande de bacs, composteur et bioseau - Grand Poitiers Communauté urbaine

Plan mobilité par Grand Poitiers :
Le diagnostic du Plan de Mobilité est en cours d'élaboration avec un objectif d'aboutissement pour l'automne.
Afin d'alimenter l'état des lieux, un questionnaire vient d'être mis en ligne sur la plate-forme de Grand Poitiers « Je participe », afin de donner la parole aux habitant(e)s de Grand Poitiers.
Les déplacements à l'échelle du territoire de Grand Poitiers représentent un enjeu majeur, et bien comprendre les besoins et attentes des habitant(e)s permettra d'imaginer ensemble les solutions mobilité de demain.
Il est important de répondre à ce questionnaire afin d'avoir l'échantillon le plus représentatif de la diversité des situations rencontrées sur Grand Poitiers en matière de déplacements.
Des questionnaires papier seront prochainement à disposition en mairies.

Animations de l'été :
- Marché estival au lac de St Cyr : les 21 et 28 juillet / les 4, 11, 18 et 25 août
  Animation musicale les 21 juillet, 11 et 25 août 2023
- 14 juillet : bal et feu d'artifice
- Spectacle de l'école de musique et de danse de la vallée de Chamonix : samedi 19 août à la salle socio à 18h
- Tour Poitou Charente : du 22 au 25 août 2023
- Forum des associations : samedi 2 septembre de 14h à 18h
- Concert « Global Déchire Project » : le samedi 30 septembre à la salle socio à 20h30.

Conseil municipal du 3 juillet 2023

Adhésion à l'association GEREPI.
Il est proposé d'adhérer à l'association GEREPI (GEstion de la REserve du PInail) qui a pour objectif de sauvegarder les zones humides et notamment celle du Pinail. Elle applique la convention Ramsar que la commune a également soutenue depuis 2019.
Cette association a su développer et protéger certaines espèces d'oiseaux, d'insectes… A l'origine, elle était surtout composée de membres de l'ONF, de scientifiques des communes fondatrices et d'organismes « nature ». Le président souhaite par les nouveaux statuts permettre aux communes concernées par cette gestion de rejoindre l'association comme membre. 3 communes pourront ainsi intégrer l'association dont la nôtre, et Grand Poitiers.
Aucune cotisation n'est sollicitée à ce jour.
Le maire sera désigné représentant de Grand Poitiers.
Ces associations font du très bon travail et les jurys des « Pavillons bleus » y sont très sensibles.
Sur proposition de Jacky SZUNIEWIEZ, adjoint à l'environnement, le conseil municipal décide d'adhérer à l'association GEREPI.
Jacky SZUNIEWIEZ est désigné représentant de la commune au sein de l'association.

Refus des dérogations autorisant l'inscription d'un enfant dans une école hors commune.
Tout enfant de la commune qui s'inscrit dans une école publique hors commune doit demander une dérogation à la commune de BEAUMONT SAINT-CYR. A ce jour, toute dérogation est déjà refusée notamment pour maintenir les effectifs dans nos écoles. Avec la conjoncture actuelle, certaines communes réclament une participation financière aux communes des élèves non-résidents. Au vu des montants demandés (836 € réclamés pour un enfant par exemple par la commune de Jaunay-Marigny), il est proposé de n'accepter aucune dérogation pour inscrire un enfant de la commune dans une école hors commune.
La décision du conseil municipal de Jaunay-Marigny ne s'applique pas pour les enfants actuellement dans cette situation mais s'appliquera pour tous les nouveaux élèves.
Pour information, Grand Poitiers à 13 communes (GP 13) avait fait un pacte de réciprocité pour ne demander aucune compensation. Il conviendra à terme de retravailler sur GP 40.
Cette délibération vient en appui à celle déjà prise en mars 2018 (Délibération n°29/2018) par l'ancien mandat.
Sur proposition de Karine HERMOUET, adjointe à l'enfance-jeunesse et après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de n'accepter aucune dérogation permettant l'inscription d'un enfant habitant la commune dans une école hors commune

Succession DIF.
Le 26 décembre 2022 est décédée Mme LORE Odette épouse DIF à l'âge de 80 ans. Cette dernière a désigné la commune comme légataire universel.
Son legs représente essentiellement sa maison de 94 m², sur Saint-Cyr, bien estimé entre 109 000 € et 115 000 €.
Le décompte de succession se porterait à un actif positif de 107 198 €.
En contrepartie, la commune devra s'occuper de sa tombe ainsi que de celle de son oncle Mr André THEBAUD.
Il est proposé de vider la maison et de la vendre.
Sur proposition de Monsieur Le Maire et après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'accepter le legs de Mme DIF.

ACTUALITÉS

Françoise…

L'âge de la retraite a sonné, tu es arrivée à l'agence postale de Saint-Cyr en octobre 2006.

Fille et petite-fille de commerçants, tu as œuvré dans différents commerces, à savoir:
chocolaterie, chaussures, vêtements et bijouterie.
Tu as été une personne dynamique, aimant le contact et toujours avec le sourire.

Récemment mamie (nouveau travail...rires!) tu vas pouvoir en profiter et t'occuper de ton papa âgé.

Nous te souhaitons une bonne retraite!

ESPACE PUBLIC

Focus

La Poste de Saint-Cyr déménage…

A la suite du départ à la retraite de Françoise, la Poste déménage dans les locaux de la mairie annexe de Saint-Cyr, à compter du 6 novembre 2023. Vous y trouverez les mêmes services à savoir :

- Retrait et dépôts d'espèces jusqu'à 500 € sur c.c.p et livret d'épargne par personne et par semaine (prévenir à l'avance si plus pour les comptes joints)
- Dépôts et retraits de tous vos envois postaux
- Réexpédition et garde du courrier
- Achat de timbres, d'enveloppes timbrées, des emballages de colis Colissimo et Chronopost…

Les horaires d'ouverture seront plus larges.
En comptant sur votre présence pour continuer à faire vivre les services communaux !

Les horaires de la Poste sont ceux de la mairie annexe de Saint-Cyr.

HORAIRES

	Matin	Après-midi
Lundi	Fermée	14 h 30 à 17 h 30
Mardi	9 h à 12 h 15	14 h 30 à 17 h 30
Mercredi	Fermée	14 h 30 à 19 h
Jeudi	Fermée	Fermée
Vendredi	9 h à 12 h 15	Fermée
Samedi	9 h à 12 h 15	Fermée

Beaumont Saint-Cyr

état civil 2023

Ils se sont dit OUI
ARCHENAULT Richard Joël René et SIBILEAU Virginie Marie-Jeanne Marthe 03/06/2023 Saint-Cyr
LAVIGNE Florent Bertrand Constant et BRAQUET Leslie Jeannette Odette Denise 03/06/2023 Beaumont
FER Nicolas Raymond et LE JEUNE Raymonde 15/07/2023 Beaumont
REVEILLAULT Nicolas et PIPET Caroline 28/10/2023 Beaumont

Bonjour les bébés
BEAUMONT
DE SOUSA FERNANDES Jules 03/05/2023
BARBOT Justine Alice Léonie 22/06/2023
PAILLAT Kays 29/06/2023
ST CYR
CASSIER Gabriel André René 07/12/2022
BISSON CHARLES Lorena Magalie Catherine 17/12/2022
BEAUVILAIN Margaux 15/05/2023

Nous respectons ici le souhait des personnes qui ne souhaitent pas apparaître dans la presse.

Ils nous ont quittés
GAUTRON Odette Renée épse ARTAUD 04/11/2022
GOND René 13/12/2022
LORE Odette Renée Romaine Thérèse épse DIF 26/12/2022
FONTANEAU Michelle Monique Thérèse épse LABOIS 01/01/2023
THOMAS Laurent Marcel 09/01/2023
BERNARDEAU Olivier Jacky 22/01/2023
CYR Robert Louis 14/02/2023
LECLERC Simone Mauricette épse BRIZION 10/03/2023
POUFFARIN Gillette épse DARDILLAC 13/03/2023
GOUBAULT Danielle Ginette Huberte épse JUTEAU 29/03/2023
DOUËDIE Claude 31/03/2023
DOUILLET Pierre Bernard 07/05/2023
CLAIRAND Robert Emile Gabriel Georges 08/06/2023
JAUDOIN Odile Marie Andrée épse GOUDEAU 15/07/2023
FILLON André Camille 21/07/2023
ARNAULT Gérard Paulin Alexis 14/09/2023
DEVAUX Philippe Jules 01/10/2023

ENVIRONNEMENT

Citerne souple « Récupération des eaux de pluie »

Suite au changement climatique et aux épisodes caniculaires à répétition, la commune de BEAUMONT SAINT-CYR a fait le choix d'installation au Centre Technique Municipal d'une citerne souple pour la récupération des eaux de pluie.
En effet, la gestion des ressources naturelles est devenue depuis quelques années un enjeu majeur au niveau national voire même mondial.
La commune de BEAUMONT SAINT-CYR n'y échappe pas et a donc fait le choix de la récupération des eaux de pluie sur le Centre Technique Municipal avec la mise en place d'une bâche de récupération des eaux de pluie d'une capacité de 100 m3.
Après une installation en régie par les équipes techniques, c'est sur l'intégralité des surfaces couvertes des bâtiments que l'eau est récoltée, soit sur plus de 500 m².
Cette eau servira à l'arrosage des végétaux, au nettoyage des véhicules, au balayage des voiries ainsi qu'à divers travaux techniques. L'usage de l'eau potable sera donc fortement réduit.
La commune de BEAUMONT SAINT-CYR s'inscrit dans la continuité du développement durable par le biais de ce gestes éco-responsables et poursuivra l'installation de ce type d'équipement sur d'autres bâtiments communaux.

RÉPONSE

Jeux page 23

Cette girouette se trouve sur l'église de Saint-Cyr

Fleurissement

Depuis 2019 la commune est inscrite au VVF (Villes et Villages Fleuris) géré par le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement. Elle a conçu et mis en place un plan de gestion différencié et travaillé sur différents critères de fleurissement.
- fleurissement durable : plantes moins consommatrices d'eau, résistantes et belles.
- aménagement des espaces verts dans le cadre de vie (gestion éco responsable des espaces, valorisation du bien vivre ensemble et développer le lien social)
- modifications : les jardinières sont progressivement remplacées par des massifs en pleine terre.

Le thème de fleurissement est choisi par la Commission Environnement municipale. La conception et la réalisation sont réalisées en régie par nos services techniques.
La couleur choisie pour 2024 est la palette des couleurs mauves (bleu, rose, blanc…). Pour l'entretien de nos espaces verts, nous avons retenu 3 zones :

- Zone prestige : il s'agit de lieux d'accueil du public (mairies, salles festives…) où l'entretien est particulièrement soigné (gazon tondu toutes les semaines, massifs avec plantes annuelles, bisannuelles et vivaces qui sont paillées et arrosées avec l'eau de récupération des toitures des services techniques (voir article sur la bâche à eau). Les adventices ne sont pas tolérées.
- Zones jardinées : ce sont les abords de voirie et de bâtiments. La végétation spontanée est tolérée et les haies vives sont privilégiées. L'entretien est moins strict que pour les zones prestige.
- Zone refuge : l'entretien est de type champêtre : fauche une fois par an avec valorisation des déchets en fourrage. Les haies de type bocagères sont taillées naturellement en laissant un port libre.

TRAVAUX VOIRIE

La route de Colombiers était dégradée, dangereuse et nécessitait d'importants travaux :

- pose de bordures proches du Calvaire
- purge de chaussée proche de l'autoroute
- couche de propreté en calcaire sur le trottoir côté cimetière
- dérasement des accotements
- poutre de rive pour élargissement de la chaussée
- réalisation de fossé, noue d'infiltration avec exutoire dans un puisard près du Calvaire
- finition en enrobé

La route de l'Allemagne
nécessitait aussi des améliorations :

- purge de chaussée côté rue Sainte Blaise
- reprofilage en grave-émulsion, calage d'accotement et enduit sur chaussée
- tronçon de renouvellement de chaussée au niveau du bois
- gravillonnage ponctuel sur zones fissurées et écaillées

Coût des travaux 140 000 €

Focus

Cimetières

Nous n'utilisons plus de désherbants.
Les allées et les contre-allées sont enherbées en fétuque ovine, une graminée de petite taille et couvrante.
Elle résiste à la sécheresse et au piétinement.
Du sédum et autres plantes vivaces couvrent les espaces inter-tombes.

Focus

Comptage de vitesse rue de la Mairie à Traversais

Du 22 mai 2023 au 28 mai 2023, un comptage de vitesse des véhicules a été installé rue de la mairie à Traversais au niveau de la cour de l'école du LAC.
Pour rappel, la vitesse est limitée à 30 Km/h.

En voici la synthèse sur ces 7 jours :
SENS 1 : direction Clain vers Bondilly :
• 5 663 véhicules légers ont été comptés.
La vitesse moyenne est de 36,2 km/h
• 171 Poids Lourds. La vitesse moyenne est de 28,6 km/h
SENS 2 : direction Bondilly vers Clain :
• 5 300 véhicules légers ont été comptés.
La vitesse moyenne est de 35,0 km/h
• 140 Poids Lourds. La vitesse moyenne est de 30,8 km/h

BÂTIMENTS ET ÉQUIPEMENTS

Pour 2023, un plan de **sobriété énergétique** a été établi.
Pour chaque bâtiment et équipement, une liste d'actions envisageables a été rédigée suivant les 3 critères suivants :

1) Possibilité de réalisation à court terme sans dépenses

- Aidé par SOREGIES, réduction de l'éclairage public avec allumage à 6h30 et extinction 22h,
- Bâtiments : pose de détecteur pour l'éclairage extérieur, réglage par horloges des consignes et plages de chauffage,
- Salles et écoles : affichage d'informations sur le gaspillage énergétique,
- Optimisation des déplacements lors des missions des services techniques.

2) Possibilité de réalisation à court terme avec dépenses contrôlées dans le budget

- Mise en place d'aérateurs sur les robinets et modification des pommes de douches (écoles, mairies, salles des fêtes, gymnase, club-house foot…).
- Mise en place d'urinoirs dans la salle des fêtes de Beaumont.
- Continuité de l'installation d'éclairages LED de nos structures.

3) Possibilité de réalisation à moyen et long terme avec dépenses plus ou moins importantes

- Etude sur l'intérêt d'éclairages par géolocalisation car très onéreux.

Les points 1) et 2) ont été quasiment tous réalisés dont une bonne partie par nos agents des Services Techniques, ce qui a permis de maitriser les coûts.

Divers travaux réalisés en 2023

- Écoles : peintures, remplacement et/ou nettoyage de certains rideaux, sol amortissant, jeux extérieurs…,
- Le parvis de la salle des fêtes de Beaumont est doté dorénavant de prises électriques « forain »,
- Parking de la gare SNCF : côté Beaumont, le stationnement se fait dorénavant sur un terrain stabilisé et goudronné avec une matérialisation des places. Une allée goudronnée (par la SNCF) permet d'accéder aux escaliers, une clôture matérialise chaque parcelle et de la végétation va être plantée. Côté Saint-Cyr, les plans d'aménagement sont établis, la programmation est prévue premier semestre 2024.

SOCIAL

Présence Verte Services

Présence Verte Services vous propose des solutions de téléassistance et du portage de repas dans toute la Vienne. Depuis 30 ans, notre équipe accompagne les personnes fragilisées, isolées et leurs proches au quotidien.

Nos solutions de téléassistance : classique à domicile (certifiée AFNOR) et mobile, pour vous sécuriser où que vous soyez. D'une simple pression sur un bouton, vous recevez une assistance 24h/24, 7j/7. Votre solution est personnalisable grâce à différentes options (selon téléassistance choisie) : détection de chute brutale, détecteur de fumée, plate-forme d'écoute et de soutien moral, montre contemporaine avec déclencheur intégré.

Portage de repas à domicile : un large choix de plats en menus ou à la carte, pour manger varié et équilibré chaque semaine. Régimes santé spécifiques (pauvre en sucre/pauvre en sel/ pauvre en sucre et en sel/ mouliné) et textures adaptées disponibles.

Astuce - le coffre à clés : pour gérer l'accès à votre logement en toute sécurité. Au quotidien ou en cas d'urgence, des personnes telles que vos proches, des intervenants réguliers ou les secours peuvent parfois avoir besoin d'entrer chez vous. Grâce à la serrure à code du coffre à clés, seuls ceux à qui vous le communiquez peuvent entrer. Ce code est modifiable à tout moment.

Avantage fiscal : vous pouvez bénéficier d'un crédit d'impôt de 50% sur la téléassistance et sous conditions, sur la livraison des repas grâce à la déclaration Services à la Personne.
Contactez-nous pour plus d'infos !

PARTENARIAT :
Présence Verte Services est partenaire de la commune.
Grâce à cela, vous pouvez bénéficier de tarifs préférentiels sur la téléassistance et le portage de repas !

Coordonnées et horaires de Présence Verte Services :
05 49 44 59 99 - contact@pvs86.fr
35 rue du Touffenet, 86000 Poitiers
www.presenceverteservices.com
du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30

La banque alimentaire

Une **aide alimentaire** peut être attribuée une fois par mois à des **personnes traversant des difficultés passagères**.

Pour tout renseignement afin de bénéficier de cette aide alimentaire, s'adresser à l'assistante sociale de la Maison de la Solidarité à Jaunay-Marigny
au 05 49 00 43 49.

Pass permis jeune

En 2024, le CCAS va proposer une **aide financière** nommée « PASS PERMIS JEUNE » **à deux jeunes de la commune** de Beaumont Saint Cyr, candidats au permis B.
Le jeune devra avoir 18 ans et moins de 30 ans et ne jamais avoir obtenu le permis B.
En contrepartie, il devra effectuer **20 heures de bénévolat** dans les associations et/ou au sein de la collectivité.
Une convention a été signée entre le CCAS de Beaumont Saint-Cyr et JAAC Auto-école.

Pour tout renseignement et retrait du dossier de candidature, s'adresser à l'accueil de la mairie au 05 49 85 50 55.

Transport solidaire

Le transport solidaire est un instrument de lutte contre l'exclusion, l'isolement et la précarité de mobilité.

Le CCAS de Beaumont Saint-Cyr a noué un partenariat avec l'association du CIF SP, le **transport solidaire d'entraide citoyenne** qui met en relation des bénéficiaires et des **chauffeurs bénévoles** pour permettre le déplacement à celles et ceux qui définitivement ou momentanément rencontreraient des difficultés de transport.
Nous avons actuellement deux chauffeurs.

Ce moyen de transport est une solution pour pallier l'inaccessibilité à certains moyens de transport ou leur inexistence, mais en aucun cas, ce dispositif solidaire n'est là pour remplacer les autres services existants (VSL, Taxi, Covoiturage.), cette nouvelle action se veut complémentaire.

Concernant le fonctionnement, les chauffeurs et les bénéficiaires peuvent adhérer au dispositif auprès de la Mairie.

Ce dispositif est accessible via une plate-forme téléphonique, en s'inscrivant au minimum 2 à 3 jours avant la course prévue. Une somme de 0.37 € par km est demandée pour les frais de carburant et sera perçue directement par le chauffeur bénévole contre reçu.

Actuellement en 2023, il y a deux chauffeurs bénévoles qui permettent à 16 personnes bénéficiaires de se déplacer à leur demande.

N'hésitez pas à contacter la Mairie de Beaumont Saint-Cyr au 05 49 85 50 55.

France services se déploie près de chez vous ….

Comment répondre aux besoins d'accompagner les habitants qui doivent faire face aux difficultés techniques pour toutes les démarches en ligne ?

FRANCE SERVICES est un service de proximité, gratuit, accessible à tous, qui vient en aide aux habitants pour faciliter les démarches administratives qui se font principalement par internet : impôts, salaires, CAF, aides au logement, caisse nationale d'assurance vieillesse, pôle emploi, carte grise, permis de conduire, etc….

Les agents qui ont reçu une formation spécifique assurent un accueil personnalisé et confidentiel.

Ces espaces disposent d'un poste informatique en libre-service avec un accès gratuit à internet, mais également d'un scanner, d'une imprimante et d'un photocopieur pour effectuer seul ces démarches quand cela est possible.

Deux sites près de chez vous :
- à Jaunay Marigny, sur le site de Chalembert, dans la Maison Départementale des Solidarités
  Accueil personnalisé sur rendez-vous au 05 49 00 43 73
- À la Poste de Naintré au 15 avenue Jean-Jaurès
  Mail : naintre@france-services.gouv.fr
  Horaires : lundi, mardi et vendredi : 9h à 12h et 13h30 à 16h30
  Mercredi : 9h à 12h et jeudi de 9h à 12h et 15h à 18h30

Minibus

Deux fois par mois, un minibus, conduit par un chauffeur bénévole, est mis à disposition des personnes qui n'ont pas de moyen de déplacement pour faire leurs courses.
Le minibus passe prendre les personnes **à leur domicile**.
Pour tout renseignement et inscription s'adresser à l'accueil de la mairie au 05 49 85 50 55.

Actuellement, il y a 3 chauffeurs bénévoles et 7 personnes bénéficient de ce service à leur demande.

MLIP, la mission locale d'insertion du Poitou

C'est une association Loi 1901 qui accompagne tous les jeunes de **16 à 25 ans**, mais aussi les adultes, dans leur insertion socioprofessionnelle.

16 jeunes sont accompagnés en 2023 parmi lesquels :
- 6 bénéficient d'un Contrat d'Engagement Jeune (CEJ)
- 2 sont entrés à l'école de la deuxième chance
- 1 est sous contrat de travail
- 1 est en CDI

Vous avez entre 16 et 25 ans et n'êtes plus scolarisé(e) ? Vous cherchez des solutions pour avancer dans votre vie professionnelle et quotidienne ? Depuis 30 ans, la Mission Locale d'Insertion du Poitou (MLIP) est là pour vous accueillir, vous conseiller et vous guider.
Avec votre conseiller(ère) Mission Locale, vous pourrez faire le point sur votre **orientation**, rechercher une **formation**, être conseillé(e) dans votre recherche d'**emploi**, vous informer sur les aides utiles au quotidien (passer son **permis**, trouver un **logement**, accéder aux droits de **santé**, etc.) …

Pour les **plus de 25 ans**, une action spécifique d'accueil, d'information et de conseil en matière d'emploi et de formation est également à votre disposition. Une actualisation de CV, un besoin d'accompagnement dans vos **démarches administratives**, un relais vers le bon organisme pour une reprise de **formation**, un changement de **projet** …
Tous ces services vous sont proposés par la Mission Locale d'Insertion du Poitou (MLIP).

Pour bénéficier de ce **service gratuit**, contactez la MLI lors des permanences, de 14h à 17 h, le 1er jeudi du mois à la mairie de Beaumont et le 3ème jeudi du mois à la mairie annexe de Saint-Cyr

Site Internet : ***www.mli-poitiers.asso.fr***
Réseaux sociaux (Facebook, LinkedIn, Twitter, Youtube) : MLI du Poitou

Vous êtes une entreprise, pensez à la Mission Locale !
La Mission Locale d'Insertion du Poitou vous offre ses services : Analyse des besoins RH, aide aux besoins en recrutement, promotion des activités, mise en relation avec des candidats…

URBANISME

Focus

CONSEIL

La constructibilité d'un terrain n'est pas un droit acquis, il est temporaire et lié à un PLU.
Si vous avez un projet de construction, nous vous conseillons de déposer un **Certificat d'Urbanisme Opérationnel (CUb)** afin de cristalliser les droits sur la parcelle concernée. En revanche, si ce **Certificat d'Urbanisme Opérationnel** est de nature à compromettre l'exécution du PLUi à 40 communes, **un sursis à statuer pourra être décidé**.

RAPPEL

Il est **impératif et obligatoire** de déposer une demande d'autorisation d'urbanisme pour toute construction (clôtures, abris, carport, extension, construction de maison ou de garage, etc…).
En effet, si tel n'est pas le cas, des sanctions sont appliquées.

Aides pour votre patrimoine

Grand Poitiers propose plusieurs outils aux habitants permettant la rénovation de l'habitat privé. Qu'il s'agisse de rénovation énergétique, de mise aux normes d'un logement pour maintien à domicile, de rénovation d'habitat dégradé…, **la plate-forme de Grand Poitiers** reste la porte d'entrée à toute demande de conseils, d'accompagnement et d'aides financières :
Beaumont Saint-Cyr reste toujours bénéficiaire de l'Opération Programmée D'Amélioration de l'Habitat - Renouvellement Urbain (OPAH-RU) « Petites villes de demain et centres bourgs ».
Les 4 secteurs concernés sont :

- La place du 11-Novembre
- La cité Lefort
- La Tricherie
- Le centre de Traversais.

Les propriétaires occupants ou bailleurs qui ne sont pas dans ces secteurs peuvent néanmoins profiter du Programme d'Intérêt Général (PIG).

De même, si vous n'êtes pas éligibles aux aides de l'Anah, d'autres dispositifs tels que « **MaPrimeRénov'** » existent : le bilan 2022 de « MaPrimeRénov' » et « MaPrimeRénov' Sérénité » sur la commune est de 231 269 euros de subventions versées pour 620 542 euros de travaux réalisés. Alors pourquoi pas vous ?

Dans un souci de protéger le patrimoine bâti ancien, les parcs et jardins présentant un intérêt patrimonial, la commune de Beaumont Saint-Cyr a signé le 16 juin 2023 un partenariat avec la **Fondation du Patrimoine** qui peut également vous accompagner et vous apporter des aides financières.

Le plan local d'urbanisme intercommunal : une démarche qui se pense avec vous

Depuis le 25 juin 2021, Grand Poitiers a engagé l'élaboration de son Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi).
Il fixera les règles d'occupation des sols sur l'ensemble des 40 communes.
Le PLUi constitue une opportunité unique pour imaginer et construire ensemble l'avenir du territoire.

Qu'est-ce que le padd ?

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) est le socle du PLUi car il définit les orientations des politiques d'aménagement, d'urbanisme, d'équipement et d'environnement à horizon 2035.
Le PADD fixe donc les grandes ambitions pour l'avenir du territoire. Il détermine notamment des objectifs chiffrés de modération de la consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers et de limitation de l'étalement urbain.

Des enjeux aux orientations

Les orientations du PADD sont le résultat de l'état des lieux du territoire et d'une démarche de concertation avec les différents acteurs autour de 4 grands axes :

- L'accueil et la solidarité
- La préservation et la valorisation des ressources et richesses
- La cohésion et l'équilibre
- Une sobriété et une prospérité durable

Chaque axe représente un pilier fondamental qui guidera la poursuite de la démarche. Tous sont complémentaires pour construire l'avenir du territoire. Ils sont déclinés en 16 orientations qui intègrent notamment les enjeux liés à la transition écologique, au changement climatique et au développement des énergies renouvelables.

Une démarche participative

Les orientations du PADD ont fait l'objet d'un débat en Conseil communautaire et sont débattues au sein de chaque conseil municipal des 40 communes.
Pour participer à cette démarche vous pouvez envoyer un courriel à *concertation.plui40@grandpoitiers.fr* ou remplir les registres disponibles dans les mairies de Beaumont et de Saint-Cyr.
Les orientations du PADD vous seront présentées lors de réunions publiques à partir du premier semestre 2024.
Vous pouvez également suivre toute l'actualité de la démarche à l'adresse suivante :
https://www.grandpoitiers.fr/grands-projets/plui40

Boulangerie Perrin à la Tricherie

Changement de propriétaire

Romain et Pierre DUFOUR ont pris depuis la mi-novembre la suite de la famille PERRIN tout en conservant le personnel et l'enseigne actuelle. Pierre et Romain se complètent parfaitement car le premier est boulanger et le second pâtissier.

Originaires de Normandie, ces deux frères ont fait leur formation dans le Bordelais avant de venir s'installer en 2017 à NAINTRÉ sous l'enseigne « Les douceurs de Maz », boulangerie qu'ils vont continuer à exploiter.

Ces deux garçons vont continuer à travailler avec leur minotier Bordelais qui prend ses blés à la coopérative de La Tricherie.

Tél : 05 49 21 75 77

Les minerais de Beaumont

Changement de propriétaire

La société METAL FER ENVIRONNEMENT domiciliée à CHASSENEUIL DU POITOU continue son maillage du territoire en reprenant la carrière RAGONNEAU située au lieu-dit La Garde.

Ce lieu est désormais uniquement dévolu à la vente de matériaux ainsi qu'à la transformation et au recyclage des déchets de déconstruction.

Maxime Thubert

Dessinateur indépendant domicilié à BEAUMONT SAINT-CYR, Maxime THUBERT met ses connaissances à votre service pour créer des plans personnalisés de vos espaces de vie.

Architecte d'intérieur, il est en capacité de suivre vos projets de leur création jusqu'à leur fin, de vous épauler dans la recherche des entreprises à faire intervenir et dans le suivi des travaux.

Tél : 06 45 57 22 20

Mail : maximethubert.pro@gmail.com

Salon de toilettage

Blanche-Marie PELLEGRIN s'installe dans le local de l'ancien bureau de poste de Saint-Cyr. Toiletteuse confirmée, elle propose un nouveau service de proximité à destination de vos compagnons à quatre pattes.

Blanche-Marie PELLEGRIN

Tel : 06 22 63 55 83

Les peintures de Marie

Spécialisée depuis plusieurs années en peintures intérieures et extérieures ainsi qu'en revêtements muraux et décoratifs, Marie Adeline a décidé de créer sa propre entreprise afin d'apporter un regard et une touche plus féminine à son activité d'artisan peintre.

Elle mettra en harmonie vos idées et vos envies.

Marie Adeline PADELLEC THEBAULT

Tel : 06 21 01 60 82

Mail : lespeinturesdemarie@gmail.com

ENFANCE ET JEUNESSE

Bilan des accueils périscolaires des écoles du Lac et Jeanne-Kaës

L'année scolaire 2022/2023 en quelques chiffres :

	Ecole Jeanne Kaës	Ecole du Lac
Effectifs écoles	135	100
Moyennes des présences Accueils périscolaires du matin et du soir	50	45
Moyennes des présences des accueils périscolaires des mercredis après midi	30	25
Moyennes des présences aux Temps d'Activités Périscolaires	115	90
Moyennes des présences aux pauses méridiennes	125	95

Les accueils périscolaires en quelques lignes :
Les valeurs défendues par les équipes périscolaires sont le Respect, l'Ouverture et la Solidarité.
Projets d'animations sur les thèmes de « L'amitié » pour l'accueil périscolaire de BEAUMONT et du « Voyage dans le temps » pour l'accueil périscolaire de SAINT-CYR.

Les temps forts de cette année ont été
- Découverte de la faune sur le site du Lac de SAINT-CYR avec la LPO
- Initiation à la pétanque offerte par les bénévoles de l'association La Pétanque Beaumontoise
- Initiation à la Magie avec un spectacle offert gracieusement par l'intervenant Magie pour les enfants
- Course à pied proposée par l'association des Bipèdes
- 2 après-midi pour la fabrication et la cuisson du pain par l'association du Four à Pain
- Des après-midi ludiques au parc de SAINT-CYR les mercredis après-midi
- Rencontre entre les deux accueils périscolaires du mercredi autour d'activités sportives et manuelles

- Projet intergénérationnel : atelier cuisine enfants/mamies
- Des Activités Scientifiques et Techniques
- Deux portes ouvertes en fin d'année scolaire afin de faire découvrir les activités périscolaires aux parents.

Mais aussi…. Découverte activités d'Antan, Nature et Botanique, Golf, Courses d'orientations, sorties à la bibliothèque municipale, activités créatives,manuelles, cuisine, multisports, chantier enfants… L'ensemble de ces activités de qualité ont été proposées par le personnel périscolaire de la commune, des intervenants extérieurs et des bénévoles.
Une réunion de bilan de fin d'année avec la présence d'une dizaine de parents, de Monsieur le Maire, de ses élus et des agents périscolaires de la commune a permis de conclure l'année et d'avoir un retour positif par des échanges, de ce qui avait été proposé durant cette année scolaire.

La Maison des jeunes

71 adhérents à la Maison des Jeunes en 2023 avec toujours l'objectif d'emmener les jeunes de la commune vers la responsabilisation, l'autonomie et le vivre ensemble par le biais d'animations et d'événements.
Durant cette année les jeunes ont organisé la Chasse aux œufs sous forme de course d'orientation, vendu des crêpes durant le marché des producteurs et un snack lors du spectacle de l'école de danse et de musique de Chamonix. Ils ont organisé des jeux pour les enfants lors de la fête nationale sur la place du 11-Novembre.
Les jeunes ont cette année construits des hôtels à insectes pour embellir la commune.
La maison des jeunes est un espace dédié aux jeunes avec un esprit familial avec une cuisine équipée, un espace salon pour se détendre et jouer aux jeux de sociétés, un coin bibliothèque, un babyfoot, un grand extérieur pour les jeux sportifs ainsi qu'une équipe d'animation formée ou en cours de formation, des chouettes projets pour 2024 sont en préparation.

Si vous souhaitez des informations vous pouvez joindre Charlotte par téléphone au 07 85 60 90 43 ou par email mdj@beaumontsaintcyr.fr

ACTUALITÉS

Un nouvel équipement à Beaumont Saint-Cyr Un terrain de foot à 5

Le Club de foot Entente Sportive Beaumont Saint-Cyr a proposé à la commune le projet de créer un terrain de foot à 5 en lieu et place du terrain de tennis. Porté par Romain Croc, Il a rempli le dossier pour la réalisation de ce projet.
Les demandes de subventions ont été rapidement déposées par les services de la mairie, et obtenues. Ce projet a été financé à 80% par l'Agence Nationale du Sport et par le Fonds d'Aide au Football Amateur FAFA. L'opération se monte à 77 090 € HT et le reste à charge pour la commune est de 15 418 € HT.
La commune de Beaumont Saint-Cyr est la première commune de la Vienne à bénéficier de cet équipement qui pourra accueillir les associations, les écoles, le périscolaire et la maison des jeunes. Il était important de saisir une telle opportunité de réhabiliter un site devenu obsolète, laissé à l'abandon et cela pour un coût réduit.
En plus du dossier, le Club de foot Entente Sportive Beaumont Saint-Cyr a aussi participé aux travaux en se chargeant du démontage de la structure du court de tennis.

Focus

Cabinet infirmières

Madame Clément étant partie à la retraite, nous sommes désormais 3 associées. A savoir Mme Henneteau Sandra, Mme Moreno Emilie et Mme Ecault Florence.

La maison de soins sort de terre

Depuis quelques semaines, la construction de la maison de soins est lancée à côté de la pharmacie et les travaux ont bien avancé. Ils sont menés par des entreprises de la région, pour un montant total qui s'élève à un million d'euros si l'on comprend l'acquisition, le désamiantage, la démolition, l'aménagement d'une voie de contournement et les parkings pour les professionnels et les patients. La construction par elle-même revient à 510 000 €.
Elle comprendra sept cabinets pour accueillir cinq professionnels de santé : deux orthophonistes, un ostéopathe, une pédicure-podologue, et une sage-femme déjà implantée sur la commune et qui occupera deux box. Il ne reste qu'une seule case de libre à ce jour. Seule déception, aucun médecin généraliste ne viendra s'y installer. En effet, avec la découpe départementale, des maisons de santé sont trop proches de notre commune (Dissay, Vouneuil-sur-Vienne, Naintré, etc…).
Cet établissement de soins est largement financé par la municipalité, ce qui représente un mandat de budget investissement, avec les subventions de l'Etat et de Grand Poitiers.
Installée en bordure de la RD910, au 21 avenue de Paris à La Tricherie, à proximité de la pharmacie et du cabinet d'infirmières, elle doit ouvrir ses portes à l'été 2024.

Cuves à eau

Une opération de mutualisation d'achat de cuves à eau au bénéfice des habitants de la commune a été initiée par Stéphane Cintract, aidé de Charles Vizquel.
Après plusieurs démarches infructueuses auprès de différents grossistes, Bricomarché Châtellerault a proposé les meilleurs prix, à savoir 114 € pour une cuve opaque et 109 € pour une transparente.
Les habitants désireux d'acheter une cuve se sont inscrits en mairie. Le retrait des 82 cuves opaques et des 22 cuves translucides s'est déroulé fin mai et mi-juin sur la place du 11-Novembre.
Cette idée fait émulation au sein des communes avoisinantes comme Saint-Georges-Les-Baillargeaux ou Jaunay-Marigny.

L'îlot de fraîcheur place du 11-Novembre

Un îlot de fraîcheur est tout simplement une pyramide d'arbres de grande taille entourés d'arbustes buissonnants. Cet ensemble, devenu adulte, permettra aux promeneurs de trouver un peu de fraicheur aux périodes de fortes chaleurs.
Il est situé place du 11-Novembre juste en face de la mairie.
Sur une surface de 150 m², vous découvrirez une centaine de plants (cormier, alisiers, cerisiers, chênes vert, noisetiers, pommiers, pruniers, poiriers, viorne, cormeliers, troènes, etc…) fournis par Prom'Haies.

Les Services Techniques Municipaux ont préparé l'emplacement et creusé les trous. Ce sont ensuite les élèves de l'école Jeanne-Kaes qui ont procédé aux plantations. Un paillage avec paille de blé et copeaux de taille d'arbres a été installé pour préserver l'humidité. Un cheminement doux traverse cet îlot et un banc y sera installé.
Le service Environnement de Grand Poitiers a apporté un soutien technique pour le choix des essences et fourni les plants.
Tous les arbres ont résisté à la sécheresse de cet été.
Dans quelques années, lorsqu'ils seront adultes, les enfants de l'école Jeanne-Kaes seront fiers de dire : « j'ai participé à la plantation de la mini forêt au cœur de la place du 11-Novembre ».

ANECDOTE : un riverain voisin de l'îlot de fraîcheur est surnommé « Jonquille » depuis sa plus tendre enfance. C'est donc tout naturellement que d'autres riverains blagueurs ont nommé l'îlot de fraîcheur « la forêt de Jonjonc » et ont apposé un panneau.

ANIMATIONS

L'équipe municipale avec la commission Vie Locale vous a proposé en 2023 :

1

2

3

4

5

6

7

8

9

1 Samedi 8 avril : **2ème Prix Cycliste de Beaumont** organisé en partenariat avec l'Avenir Cycliste Châtelleraudais et à l'initiative de Bertrand Chavanel, habitant la commune. 4 courses se sont déroulées sur un circuit faisant une boucle de la place du 11-Novembre en passant par Pineau. U15, U17, Access 1/2 et Access 3/4, environ 80 coureurs ont parcouru le circuit dessiné sur la commune.

2 **14 juillet** à Beaumont avec son traditionnel concours de Pétanque organisé par La Pétanque Beaumontoise, les jeux pour enfants organisés par la Maison des Jeunes, le buffet, le bal et le feu d'artifice.

3 - 4 Samedi 19 août : **Spectacle de l'École de Musique et de Danse de la Vallée de Chamonix** à la salle socio-éducative. À l'occasion d'un stage au sein de notre commune, 40 jeunes encadrés de 6 adultes ont présenté leur nouveau programme de chansons actuelles avec danses, chorégraphies et costumes… un pur plaisir.

5 - 6 - 7 **MARCHÉ ESTIVAL** : tous les vendredis du 21 juillet au 25 août de 17h à 21h, la Municipalité en partenariat avec la SAGA, a organisé la 3ème édition de son « Marché Estival » sur les bords du lac de Saint-Cyr. Le « Marché Estival » est le lieu de rencontre des artistes, artisans, producteurs locaux et des habitants de la commune, des vacanciers venus se détendre le temps d'une journée au Parc de Saint-Cyr ou à la semaine au Camping du Lac. C'est l'occasion de faire ses emplettes dans un cadre agréable et balnéaire et de passer une agréable soirée au bord du Lac. Cette année, nous avons proposé une animation musicale à chaque marché.

8 Samedi 2 septembre : **Forum des associations** à la salle des fêtes. De nombreux visiteurs sont venus découvrir les activités associatives proposées sur la commune.

9 Samedi 30 septembre : **concert** à la salle socio-éducative de Traversais avec le groupe « GLOBAL DECHIRE PROJECT » qui a proposé une ambiance Rock - Latino - Reggae de ses propres compositions.

• Vendredi 22 décembre 2023 : **Venue du Père Noël** à la salle des fêtes accompagné d'un spectacle présenté par la Commission municipale Vie locale et l'APE de l'école Jeanne-Kaes.

TOURISME

Des nouvelles du Lac

Les cyanobactéries, une question d'équilibre.

Les cyanobactéries s'invitent depuis peu dans le quotidien du lac de Saint-Cyr avec toutes les conséquences désagréables que cela entraîne pour la baignade estivale et pour l'activité économique du site.

Le Lac n'arrive plus, par moment, par la seule force de son biotope faune et flore, à éliminer l'ensemble des nutriments qui arrivent dans le lac. La prolifération des cyanobactéries avides de nitrate et de phosphore devient inévitable.

Les cyanobactéries sont très résistantes et fonctionnent selon un cycle annuel de développement. Tapies dans le fond du lac en hiver, elles ont tendance à remonter, à proliférer à la période estivale au moment où les activités touristiques débutent.

Ce qui contrarie l'accès à la baignade n'est pas tant le fait que des cyanobactéries se trouvent dans le plan d'eau, c'est tout à fait normal. C'est davantage leur quantité et plus particulièrement leur capacité à produire des cyanotoxines.

Pour l'Agence Régionale de Santé (ARS), les risques sont avérés pour la santé des humains, des enfants notamment plus fragiles, et des animaux pour qui l'issue s'avère souvent fatale dans des délais très courts. Cette dangerosité oblige les pouvoirs publics à prendre des mesures de précautions en interdisant la baignade.

Les actions à poursuivre sur le site doivent déterminer les sources d'apports excessifs de phosphore dans le lac et permettre la mise en place d'un dispositif de gestion à moyen long terme permettant de limiter la prolifération des cyanobactéries, seul moyen efficace à ce jour pour améliorer l'accès à ce lieu de baignade.

2023 : nombreux événements au domaine du Lac de Saint-Cyr

Domaine du LAC de SAINT-CYR
ACTIVITÉS • GOLF • CAMPING • RESTAURANTS

De bonnes conditions étaient réunies pour le début de saison 2023 au Domaine du Lac de Saint-Cyr : de nombreux événements étaient programmés, les réservations étaient importantes, la météo tout à fait clémente et le label Pavillon Bleu (garant de l'éducation à l'environnement, de l'environnement général, de la gestion de l'eau, d'une eau de bonne qualité et de la gestion des déchets) a de nouveau été accordé par le jury international pour la quatrième année consécutive, à la Plage de Beaumont Saint-Cyr.
Les visiteurs étaient au rendez-vous. Les équipes du Domaine ont tout mis en œuvre pour les accueillir dans les meilleures conditions et leur proposer de quoi profiter et se divertir.

Une saison ponctuée d'événements

Bulky Games

Le printemps 2023 au Lac a été intense et rassembleur avec l'organisation de nombreux événements ayant réuni le public : les **vide-greniers de l'APE de Saint-Cyr et de l'ESBSC** ont ouvert le bal, suivis d'événements sportifs tels que le **Relais des Asperges avec les Bipèdes de Saint-Cyr, les Bulky Games** (course ludique d'obstacles gonflables sur parcours de 5 km), **des marches solidaires** (Les Gammes Innés et le Rotary Club de Châtellerault Châteauneuf), **le Triathlon de la Vienne ou la journée Nage en eau libre. Le Salon du camping-car** a également fait son retour avec la présence des véhicules de 2 concessionnaires.
L'immanquable **Fête du Lac** s'est tenue, comme chaque année, le deuxième dimanche de juin, proposant l'accès libre au site et la découverte gratuite des activités, en lien avec les structures et associations présentes à l'année.
Côté Nature, une **exposition photos itinérante en extérieur**, à l'entrée de la Réserve Naturelle Régionale, sur le thème Zones humides, organisée par la Réserve du Pinail (association GEREPI), avait ouvert la saison dès février, tandis que des **permanences et visites guidées** étaient proposées mensuellement

Triathlon

à la **Réserve Naturelle Régionale de Saint-Cyr**, en parallèle de la 20ème édition de la Fête des Oiseaux, renommée **Nature en Fête**, organisée en mai, orchestrée par la LPO Vienne.
Le marché estival organisé au Lac par la Commune de Beaumont Saint-Cyr, chaque vendredi, de mi-juillet à fin août, de 17h à 21h, avec la présence de **producteurs et artisans locaux**, et des animations musicales ponctuelles, a été très prisé.

Défi inter-entreprises

Le **Duathlon des pompiers** et le **Défi inter-Entreprises de Grand Poitiers**, qui a réuni 720 équipes, soit 2 880 personnes (avec parcours VTT, parcours course à pied et parcours loisirs avec obstacles gonflables) ont marqué la rentrée de septembre.
De **nombreux groupes d'enfants** (scolaires, centres d'animation) se sont également rassemblés sur le site cette année et ont profité des activités.

Des campeurs avides de calme et de détente au Camping

De nombreux campeurs étaient présents cette saison 2023 au Camping, aussi bien français que touristes étrangers, profitant pleinement de leur séjour sur **emplacement standard**, ou premium (avec sanitaires privatifs), **en tente Fun, en yourte, éco'lodge ou mobil-homes**. En parallèle du **programme**

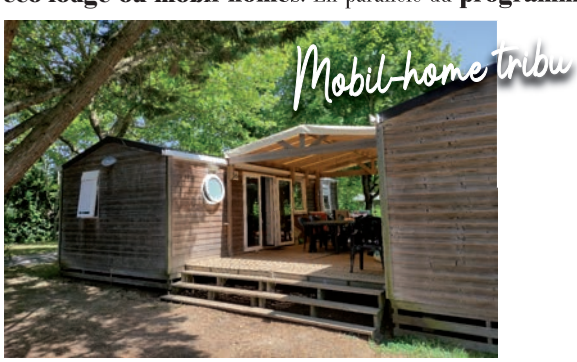
Mobil-home tribu

TOURISME

d'animations et d'activités dense préparé par l'équipe d'animateurs pour divertir les vacanciers (accès aux **pédalos en matinée, tournois sportifs, soirées jeux, soirées à thème, soirées dansantes, intervention de prestataires extérieurs, Guinguettes Ephémères** La Frite Belge), les campeurs ont apprécié les installations telles que la **piscine qui leur est dédiée, le terrain multi-sports, l'aire de jeux pour enfants, la salle de remise en forme, ou la salle détente** avec livres et télévision à disposition.

Le Golf n'attend que vous !

Parce que le golf n'est pas réservé qu'aux autres, de **nombreuses journées de découverte gratuite du golf, ouvertes au public**, ont été organisées en 2023, sur site ou en extérieur : en mai, au Golf, avec l'opération **Tous au Golf**, à l'initiative de la Ligue de Golf Nouvelle Aquitaine, en juin avec la structure gonflable présente à la Fête du Lac de Saint-Cyr et à la **journée olympique et paralympique** à l'Arena Futuroscope, en septembre à la **Fête du Sport** de Châtellerault et au Golf, avec l'accueil de près de 300 scolaires la veille du Pro-Am. Plusieurs néo-golfeurs ont ainsi pris le chemin des greens du Haut-Poitou.
De **nombreuses compétitions**, fédérales ou soutenues par des partenaires locaux, ont animé la saison, de mars à octobre, dont certaines ont rassemblé nombre de golfeurs locaux et de toute la France, tels que la **Coupe des Présidents d'associations d'entreprises, le Grand Prix Seniors, le Grand Prix Jeunes, le Championnat de France de Golf Universitaire, l'Open des anciens internationaux de rugby, le Championnat de Ligue Seniors Dames** ou encore le traditionnel **Pro-Am** réunissant joueurs professionnels et joueurs

amateurs, en septembre. Des challenges, avec plusieurs dates programmées sur l'année (Les Hivernales, Les Estivales, Challenge d'été SAGA, Les Afterworks Golf & Apéro), ont également agrémenté la saison.
Le Golf du Haut-Poitou a aussi reçu de belles visites dont celles de sportifs connus, tels que **Grégory Havret ou encore Yannick Noah**.

Repas de groupes, ambiance conviviale sous la pergola de La Table du Golf

Le restaurant **La Table du Golf** a accueilli de nombreux convives en 2023 : **individuels, entreprises, familles**, ont pu savourer la cuisine traditionnelle du Chef préparée à partir de **produits locaux et de saison**, qu'ils ont pu apprécier **en salle ou en terrasse, avec vue panoramique** sur le golf et le lac de Saint-Cyr. Le restaurant vous accueille dans une **ambiance conviviale**, proposant **plats à la carte, formule du jour en semaine et menus groupes** pour vos **événements privés ou professionnels**. Salles, terrasse avec **pergola bioclimatique** et prestataires pour activités et/ou animations sont à votre disposition pour faire de votre événement un moment inoubliable.

Un peu de notre histoire

Le parlanjhe

La foere d'açheùllajhe.

Bunjhour a trtouts :

Ol ét ine afaere çhi s'at passai o y at béréde de tenp den noutre coumune. In ancién m'at causai de çhéle foere d'açheùllajhe çhi s'at passai en dis uit cent quatre vént neuv. O s'at passai, fét a la croes de Travrsàe su la voe romaene, A çhéle alunàie, époque la croix étét au mitan dau quéroer, carefour. O y avét en çhél endrét, ine assenbllàie avéc in parquét pr dançàe, balàe, tot rac le cabarét. ine tablle de baterie avét étai muntàie. lés patruns étiant làe in vére a la mén. Ol ét pa daus gas a maçounàe a péres cheches (pierres séches)…

L'ariviant la flleùr a la boutonère. Avant de nalàe dançàe, o falét causàe afaeres, cunclure. o tartallét réde, o causét de récolte, de ramassajhe, que le tenp étét pa trop mouvaes çhéle annàie. Ol tét pa trjhou aesai, pi si le sant d'assent, tope la mén. Le patrun paie ine véràie, doune ine péce. Pi o fàut pa se démétre, pasque fàut redounàe la moetàe de çhéle péce. Den daus endréts, o falét Doubllàe sa péce : les domestiques étiant payais deùs foes l'an. Un lleù dounai ine péce a l'enbauche. si le partiant avant la fin de lleù gage, l'étiant pa payai, mé le deviant rendre au patrun le doublle de la péce.

Lés buns z-ouvràes, zeùs, sant déjha apràe dançàe. Vela ine annàie çhi vat bé. La fleùr a la boutonére aurat de quoe menjhàe, de quoe trenpàe sa soupe. E ol ét le çheùr lejhàe que le vat énvitàe sa promise pr dançàe a la musique dau sun dau violouneùs muntai su ine barique, pi métre in sou pr que le soune...

çhéle istoere m'at étai racuntàie pr in ancién de Trvrsàe.

Merci Yvon.

Pi daus foes, si ve avéz daus afaeres a dire su çhés foeres d'açheùllajhes, alore o fàut nous z-ou dire… a la revoeyure...

Bonjour à tous !

C'est une affaire qui s'est déroulée il y a longtemps dans notre commune. Un ancien m'a raconté cette foire d'accueillage* qui a eu lieu en dix-huit-cent-quatre-vingt-neuf (1889). Cela s'est passé à la Croix de Traversais sur la voie romaine, A cette époque la croix était au milieu du carrefour. Il y avait en cet endroit, une assemblée avec un parquet pour danser, un bal, tout près du cabaret. Une table de batterie était dressée. les patrons étaient là un verre à la main. C'est pas des gars à maçonner à pierres sèches...,

Ils arrivaient la fleur à la boutonnière. Avant d'aller danser, fallait causer affaires, conclure. On discutait fort, on causait de récolte, de ramassage, que le temps était pas trop mauvais cette année. C'était pas toujours facile. Et puis s'ils sont d'accord, ils topent dans la main. Le patron paie son coup, donne une pièce. Puis il ne faut pas se désengager, parce qu'il faut redonner la moitié de cette pièce. Dans certains endroits, il fallait doubler sa pièce : les domestiques étaient payés deux fois l'an. On leur donnait une pièce à l'embauche. si ils partaient avant la fin de leur gage, ils n' étaient pas payés, mais ils devaient rendre au patron le double de la pièce.

Les bons ouvriers, eux, sont déjà à danser. Voilà une année qui va bien. La fleur à la boutonnière aura de quoi manger, de quoi tremper sa soupe.
Et c'est le coeur léger qu'il va inviter sa promise pour danser sur la musique au son du violoneux monté sur une barrique, puis mettre un sou pour qu'il joue de la musique...

Cette histoire m'a été racontée par un ancien de Traversais.

Merci Yvon.

Puis des fois, si vous avez des affaires à dire sur ces foires d'açheùllajhes, alors il faut nous le dire… à la revoyure...

* **accueillage** : *louage (embauche) des domestiques ou des ouvriers agricoles qui avait lieu en général une fois l'an. Terme ancien.*

Un peu de notre histoire

RAMSAR
Le Pinail, un site d'exception

Considéré comme la plus vaste carrière de pierres meulières d'Europe, le Pinail, qui se trouve à quelques kilomètres de notre commune, est un site hors du commun.

Durant environ 1000 ans, l'extraction des pierres meulières a marqué le paysage de plusieurs milliers de fosses, sur près de 1000 hectares. Paysage qui est aujourd'hui reconnu et protégé pour ce patrimoine naturel.

Avec ses mares et tourbières, prairies et landes humides, sources et cours d'eau, le Pinail forme une vaste zone humide. Ce site héberge plus de 2500 espèces de végétaux, animaux et champignons.

Cela a permis son intégration au réseau national des Réserves Naturelles de France et au réseau Européen NATURA 2000.

Toutefois une nouvelle étape a été franchie en 2021 lorsqu'après 2 ans de concertation et de consultations, le Pinail a été officiellement inscrit au titre de la Convention Internationale RAMSAR sur les zones humides, rejoignant ainsi des lieux prestigieux tels que le Mont Saint-Michel, la Camargue ou la Baie de Somme.

La convention sur les zones humides est un traité intergouvernemental qui sert de cadre à l'action nationale et internationale pour la conservation et l'utilisation rationnelle des zones humides et de leurs ressources. Elle est appelée RAMSAR car elle a été adoptée dans la ville iranienne de Ramsar en 1971.

Cette convention a pour objectif de faire cesser et inverser la perte et la dégradation des zones humides. Avec une destruction de plus des 2 tiers des zones humides en France, il est urgent de protéger les milieux aquatiques et humides. C'est là l'objectif des gestionnaires du Pinail qui souhaitent :

- Faire connaître le Pinail, site d'exception, accessible gratuitement toute l'année,
- Sensibiliser aux enjeux des zones humides : eau, biodiversité, climat… une problématique prégnante qui doit s'adapter face à l'intensification du changement climatique.

Il ne faut pas hésiter à parcourir le sentier accessible à tous, d'où l'on peut admirer la faune et la flore spécifiques de cette zone. Mais également, à participer aux activités proposées toute l'année aux publics de tout âge (scolaires, touristes, habitants ….) en vous adressant aux équipes d'éducateurs qui se tiennent à votre disposition.

Le site internet ***reserve-pinail.org*** donne toutes les informations à ce sujet.

Jeux

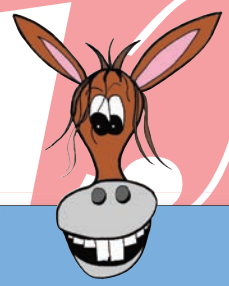

Le coin des petits bricolos

Bonjour les petits Beaumont Saint-cyriens me revoilà !

Aujourd'hui je vais vous apprendre la réalisation des **pompons de Noël**

Vos mamies ou vos mamans doivent avoir des restes de laine dans un coin alors pourquoi ne pas les utiliser pour réaliser des pompons de tailles différentes pour décorer votre sapin de Noël cette année !
Voici comment : aidez-vous des photos ci-dessous
1) Faites deux cercles en carton, évidez leur centre environ d'un tiers et faites une fente pour pouvoir les enlever à la fin. (le diamètre des cercles définira la taille de vos pompons)

2) Mettre les 2 cercles l'un sur l'autre. Passez par le trou et entourez les deux cercles avec la laine jusqu'à ce que le trou central soit complètement rempli. Si vous souhaitez mettre plusieurs couleurs, comme sur la photo, liez les morceaux de laine entre eux.

Pas besoin d'arrêter le fil quand vous avez terminé.

3) Coupez les fils avec des ciseaux fins entre les deux cercles (demandez à un ou une adulte de le faire). Donc je disais coupez, en maintenant fermement.

4) Après avoir coupé, passez un morceau de laine entre les deux cercles de carton , nouez en serrant bien, avec plusieurs nœuds pour que ça ne se détache pas, gardez assez de fil pour faire une boucle.

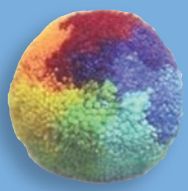

5) Enlevez les cercles, égalisez les longueurs, et voilou !!! vous avez votre premier pompon.

Maintenant que vous savez faire, je vous propose un petit challenge :
faites vos pompons et prenez une photo de vous avec votre pompon (pour éviter les photos Internet ou autres !!!).
Envoyez la photo par mail à l'adresse suivante : mairie@beaumontsaintcyr.fr
Vous avez jusqu'à la fin des vacances de février.
Un jury d'élus élira et récompensera le plus joli pompon !

Mots mêlés

Nature

E	Y	Ç	Y	E	Z	E	D	V	F	S	T	O	C	P	Q	D	Ç	S	V
V	N	J	Q	K	G	R	B	A	W	T	N	J	P	F	I	W	R	C	L
C	I	M	P	A	D	H	B	T	F	M	E	Y	I	G	T	N	O	K	O
H	H	K	S	Y	X	I	U	N	O	I	M	G	D	R	I	F	E	F	S
W	H	Y	U	J	R	B	D	W	I	U	E	R	N	S	Ç	E	X	D	C
O	A	W	A	W	E	E	Y	N	R	E	N	B	J	T	T	R	S	O	E
P	B	C	C	W	I	R	G	L	U	S	N	D	O	T	L	E	Ç	O	L
W	K	E	K	S	F	N	G	W	E	E	O	X	R	V	S	F	N	W	A
R	T	M	M	E	I	A	T	V	T	U	R	R	W	A	A	I	O	I	N
J	E	R	V	R	D	T	Ç	B	A	Q	I	Z	L	P	B	N	I	V	M
Q	G	E	D	E	I	I	A	N	D	U	V	C	W	T	B	O	T	D	O
F	A	S	V	G	N	O	R	G	E	D	N	M	H	Z	R	C	A	P	T
G	V	I	I	U	U	N	B	H	R	A	E	T	S	D	M	V	S	W	U
D	U	L	H	O	H	G	O	E	P	C	Y	O	T	Q	W	Q	I	K	A
N	A	A	J	F	I	V	R	C	J	A	V	T	M	B	T	R	N	Z	W
O	S	T	G	Z	I	V	I	O	A	P	W	D	C	A	Y	P	I	D	Q
Q	Q	E	T	V	Q	G	C	S	M	Y	L	G	Ç	T	Q	H	L	G	G
U	I	G	N	L	Y	Y	O	V	I	N	W	Y	X	P	B	X	L	Ç	S
E	O	E	C	Ç	V	N	L	C	M	L	K	E	W	N	Ç	X	O	R	F
H	B	V	Y	X	F	E	E	Z	M	D	J	U	S	Y	K	L	P	Z	K

ARBORICOLE
AUTOMNALE
CADUQUES
CONIFERE
ENVIRONNEMENT
FOUGERES
HIBERNATION
NIDIFIER
PAYSAGE
PINEDE
POLLINISATION
PREDATEUR
SAUVAGE
TOUNDRA
VEGETALISER

A vous de jouer !

Sauriez-vous dire où se trouve cette girouette ?
Réponse en page 8

Localiti, l'appli pour « Gigi »

Comme Gigi, vous n'êtes pas fan des réseaux sociaux,
aller sur internet vous donne des boutons, l'équipe de la commission communication a trouvé une solution.
Pour vous faciliter la vie au quotidien et disposer de toutes les dernières informations et alertes sur la commune de Beaumont Saint-Cyr, vous pouvez télécharger une seule application Localiti...c'est gratuit, sans engagement, et sans contrainte de créer un compte…
Toutes les informations publiées sur le site internet arrivent toutes seules (enfin presque) sur votre téléphone….
Pour tout savoir : Scanner le QR Code

https://m.facebook.com/Beaumont-Saint-Cyr-107230717589574/

« Restez informés »
www.beaumontsaintcyr.fr